

PROTÉGEZ VOTRE BÉBÉ
CONTRE LA BRONCHIOLITE

Grâce à l'immunisation du nourrisson encouragée en Suisse dès 2024, les hospitalisations liées à la bronchiolite ont fortement baissé. Cette maladie est provoquée par le virus respiratoire syncytial (RSV), qui affecte leurs bronches, entraînant des difficultés à respirer.

Vous pouvez aujourd'hui choisir entre deux moyens de prévention :

- **la vaccination maternelle :** la future maman reçoit un vaccin entre la 32e et la 36e semaine de grossesse, si la naissance est prévue entre octobre et mars, qui lui permet de produire des anticorps transmis au bébé à travers le placenta
- **l'immunisation du nourrisson :** il reçoit une injection d'anticorps peu après sa naissance ou dès octobre s'il est né entre avril et septembre.

Dans les deux cas, une seule dose suffit. Le traitement peut être administré par votre sage-femme, votre gynécologue, votre pédiatre ou dès la naissance dans les maternités du canton.

Le Service du médecin cantonal, les HUG, l'Ordre des gynécologues et obstétriciens de Genève, la Société genevoise de pédiatrie et l'Office fédéral de la santé publique vous recommandent d'adopter l'une ou l'autre de ces mesures préventives.
Plus d'infos sur www.ge.ch/c/rsv

Hôpitaux Universitaires Genève

Ordre des Gynécologues et Obstétriciens de Genève

Société Genevoise de Pédiatrie

République et canton de Genève

Toux, fièvre, nez bouché et difficultés à respirer sont les symptômes de la bronchiolite. Le risque de complications est élevé chez les nourrissons de moins de six mois.

Que faire si votre bébé a des symptômes ?

Consultez rapidement votre pédiatre. Si vous observez un changement de comportement, si votre bébé est moins réactif, mange moins, respire très vite ou très lentement ou de manière irrégulière, ou encore si ses lèvres ou extrémités deviennent bleues, amenez-le rapidement dans un service d'urgences.

Comment éviter la transmission du virus ?

- Avant trois mois, limitez les visites à votre bébé au cercle proche et non malade.
- Lavez-vous les mains avant et après avoir touché votre bébé.
- Aérez régulièrement les pièces.

Comment prévenir la bronchiolite ?

Deux traitements préventifs sont actuellement disponibles :

- Avant la naissance : vaccination de la future maman entre la 32e et la 36e semaine de grossesse si la naissance est prévue entre octobre et mars.
- Après la naissance : administration au bébé d'un anticorps, peu après sa naissance ou dès octobre, s'il est né entre avril et septembre, qui renforce son immunité et assure une protection efficace.

Pour les deux traitements, une seule dose suffit. Si la vaccination maternelle a déjà été réalisée lors d'une grossesse précédente, il n'est actuellement pas recommandé de la renouveler. Dans ce cas, l'anticorps sera administré au bébé.

Les traitements préventifs sont-ils efficaces ?

Oui. La vaccination de la femme enceinte réduit le risque de maladie à RSV sévère d'environ 80 % dans les trois mois et d'environ 70 % dans les six mois suivant la naissance. L'anticorps donné au nouveau-né fait chuter le risque d'infection à RSV et d'hospitalisation d'environ 80 % chez les très jeunes enfants.

L'un de ces traitements préventifs vous intéresse-t-il ?

Parlez-en à la sage-femme ou au gynécologue qui vous suit ou à votre pédiatre. Les coûts liés à l'administration de ces traitements sont pris en charge par les caisses-maladie, sans franchise. Une quote-part de 10 % reste toutefois due pour les anticorps, tandis qu'aucune quote-part n'est appliquée pour la vaccination maternelle.